



Salon Artessence Bonville salle polyvalente Les 13 et 14 avril 2019

Situation :

Bonville appartient au canton de Chartres Sud-Est dans le département d'Eure-et-Loir (région Centre Val de Loire) A 90 kms de Paris, 70 kms d'Orléans et 2 kms du centre-ville de Chartres, sa proximité avec de grands axes routiers (sur la nationale 154 très fréquentée et juste à côté de l'autoroute A11) lui donne une grande visibilité.

Le salon aura lieu dans la salle polyvalente juste à côté de la Mairie sur la N154, salle très souvent utilisée pour de nombreuses manifestations, avec un grand parking.

Qui pourra participer à ce salon ? :

Le salon accueillera les créateurs, artistes et artisans d'art ayant un statut professionnel, les créateurs et artistes qui souhaiteraient exposer sans avoir un statut professionnel devront obligatoirement adhérer à l'association de manière à pouvoir vendre leurs créations dans un cadre légal. L'adhésion à l'association ne dispense en aucun cas les exposants de satisfaire à leurs obligations fiscales notamment en déclarant le revenu de leurs ventes au centre d'impôts dont ils dépendent.

Les produits exposés lors de ce salon devront obligatoirement être le résultat du travail de l'artisan, créateur ou artiste qui les expose.

Les créateurs qui le souhaitent auront la possibilité d'utiliser au maximum un tiers de leur stand pour proposer du matériel créatif à la vente, le matériel proposé à la vente devra obligatoirement être en rapport direct avec le domaine créatif de l'exposant qui le propose et devra être clairement spécifié lors de la demande d'inscription.

Les produits exposés devront être clairement indiqués sur la fiche d'inscription avec l'adresse d'un site, blog, page Facebook ou tout autre support où les produits peuvent être vus.

En pratique :

Le salon sera ouvert au public le samedi de 11h à 19h et le dimanche de 10h à 18h. Les stands doivent être mis en place et prêts à recevoir les visiteurs au plus tard à l'heure d'ouverture du salon et démontés à partir de l'heure de fermeture du salon aux visiteurs !

L'installation pourra se faire le samedi de 8h00 à 11h et le démontage le dimanche de 18h à 20h00.

La salle est équipée d'un dispositif d'alarme et un gardien qui réside sur place assurera la sécurité de la salle la nuit, les exposants apprécieront l'opportunité de laisser ou non leurs créations et matériels sur place.

Pour les exposants qui choisiront de laisser leurs stand et créations sur place, nous demandons de prévoir un drap, nappe ou bâche de manière à ce que l'ensemble de leur stand soit recouvert et que ce qui y figure ne soit pas visible.

Pour les exposants qui choisiront d'emporter tout ou partie de leur stand, ils pourront procéder au démontage et emballage le samedi de 19h à 20h00 et à la réinstallation le dimanche de 8h à 10h.

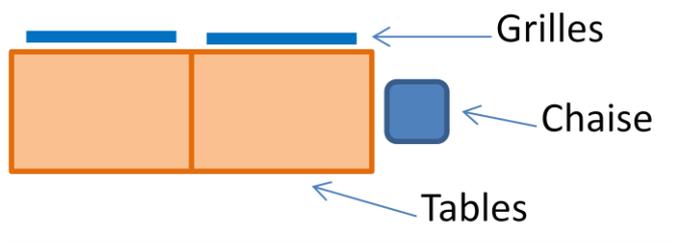
Dans tous les cas, l'association Artessence ne pourra être tenue responsable des vols ou dégradations éventuelles qui surviendraient pendant le déroulement du salon y compris lors des périodes de fermeture au public.

Composition des stands :

Les stands mesurent 2,40m de façade, ils sont équipés de la manière suivante :

- ✓ Deux tables de 1,20m placées cote à cote
- ✓ Deux grilles de 1m en fond de stand (les grilles étant en quantité limitée, merci de nous préciser votre besoin)
- ✓ Deux chaises
- ✓ Un branchement électrique

Schéma des stands :



La salle dispose de 16 stands.

Chaque exposant pourra réserver un stand maximum, sauf cas exceptionnels sur demande argumentée.

Restauration :

Un bar avec café, thé, eaux, boissons non alcoolisées, bières ainsi qu'une petite restauration vous sera proposée sur place.

Un buffet petit déjeuner sera offert le samedi matin et le dimanche matin avant l'ouverture du salon.

Nous proposons aux exposants qui le souhaitent un plateau repas composé d'une collation chaude (croque monsieur, pizza...) ou d'une salade, d'une boisson et d'un dessert. Ce plateau devra obligatoirement être commandé au moment de l'inscription.

Adhésion :

L'adhésion à l'association n'est pas obligatoire pour les exposants ayant un statut professionnel, ils peuvent néanmoins adhérer à l'association s'ils le souhaitent.

Le montant de la cotisation annuelle est de 15 euros pour l'année en cours.

Prix :

Pour le salon de Bonville les 13 et 14 avril 2019 :

Prix pour les deux journées pour un stand -> 30,00 € TTC
--

Des plateaux repas composés d'un croque monsieur, d'une part de pizza ou d'une salade, d'une boisson et d'un dessert vous sont proposés à 5 euros.

Les animations prévues pour ce salon :

Afin de dynamiser cet événement, nous organisons une tombola pour les visiteurs avec des lots de matériel créatif offerts par Artessence ainsi que des consommations à prendre à la buvette.

Un jeu sera également organisé pour gagner des créations offertes par les exposants qui le souhaitent. Pour cela nous vous sollicitons, sans aucune obligation, pour offrir une création de votre choix.

Si oui, nous récupérerons le lot, le samedi matin à votre arrivée et nous le disposerons avec les autres lots exposants au stand accueil. Des petits sujets avec les numéros de lots seront cachés dans la salle tout au long du salon. Les visiteurs trouvant les petits sujets viendront récupérer leur lot au stand accueil.

Les lots seront exposés au stand accueil tant qu'ils n'auront pas été gagnés, si vous souhaitez emballer votre lot nous vous demandons de **ne pas utiliser d'emballage opaque fermé** de manière à ce que nous puissions exposer le lot sans détériorer votre emballage.

Les visiteurs seront sollicités pour élire leur créateur préféré. Les bulletins de vote seront distribués au stand accueil à l'arrivée des visiteurs et une urne sera à leur disposition à la buvette. La clôture des votes aura lieu le dimanche à 16h45.

Le maire ou un de ses représentants remettra le prix au créateur élu le dimanche à 17h.

Des ateliers créatifs seront également organisés de 14h à 18h le samedi et de 13h à 17h le dimanche pour les petits et les grands. Ces ateliers seront proposés à titre gratuit par l'association Artessence.

Que faisons-nous avec votre argent ?

L'association Artessence est une association loi 1901 à but non lucratif, ce qui signifie que nous ne cherchons absolument pas à nous enrichir !

Lorsque nous organisons un salon, nous devons payer la salle, les assurances, les frais de publicité... l'association doit avancer des sommes très importantes pour mener à bien l'organisation des ses événements !

Le prix que nous fixons pour les stands est tout simplement égal au total des sommes engagées divisé par le nombre d'emplacements disponibles. Ce qui explique que les stands ne soient pas au même prix d'un salon à un autre...

Communication

Avec la location de la salle, le budget communication est la dépense la plus importante dans l'organisation de nos salons, voici quelques exemples des actions qui seront menées :

- ✓ Distribution et affichage de 25 affiches A3 et 100 affiches A4
- ✓ Distribution dans les écoles de la Commune et dans les commerces des communes alentours de 1500 flyers
- ✓ Publication et diffusion dans la presse écrite et radios locales
- ✓ Affichage de 20 panneaux publicitaires (80x120cm) sur la N154 sur toute la traversée de la ville
- ✓ Affichage de deux bâches (180x400cm) devant la salle.

L'ensemble de la publicité sera mise en place 15 jours avant le salon.

Et bien entendu la diffusion sur internet !

Comment participer ?

Envoyez nous par e-mail le plus rapidement possible à l'adresse associationartessence@gmail.com :

- ✓ vos coordonnées
- ✓ le descriptif des produits que vous souhaitez exposer
- ✓ l'adresse du site, blog, ou page où vos créations sont visibles
- ✓ vos besoins en grilles et électricité
- ✓ votre souhait de participation ou non au jeu (voir animations)

Une fois toutes ces informations reçues, si votre candidature est retenue, nous vous ferons parvenir par e-mail à l'adresse que vous nous aurez indiqué le dossier d'inscription complet que vous devrez nous retourner accompagné d'une attestation d'assurance professionnelle ou responsabilité civile (inclue dans les contrats assurance habitation) et de votre paiement.

Planning :

Candidatures à envoyer jusqu'au 15 mars 2019

Sélection exposants le 16 mars

Envoie des dossiers le 17 mars

Dossiers à retourner avant le 29 mars

Voilà, maintenant que vous savez tout c'est à vous de jouer !

A très bientôt